



Critères d'éligibilité: CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIISOC

Directeurs

Le directeur doit (AIISOC Règlement 5.03):

- Une personne physique âgée d'au moins dix-huit (18) ans.
- Un membre en règle de l'Association.
- Employé en tant qu'infirmière en soins périopératoires au Canada.
- Mentalement compétent. C'est-à-dire qu'il/elle n'a pas été reconnu(e) par un tribunal au Canada ou ailleurs comme étant mentalement incapable.
- Financièrement stable n'ayant pas fait faillite.

Chaque Officier, en plus de ce qui précède, doit être :

- Un administrateur actuel au conseil d'administration de l'ORNAC ou
- Un administrateur qui a exercé un mandat complet au cours des 2 dernières années (Règlement 6.03)
- Présence à au moins 70 % des réunions du conseil d'administration de l'AIISOC tout en occupant un poste d'administrateur

Leadership

Le choix sera accordé de préférence aux membres du CORL. (Gestionnaire de blocs opératoires canadiens)

Critère d'éligibilité:

- Baccalauréat, de préférence
- Certification CPN(C) de préférence
- Au moins cinq (5) ans d'expérience dans un rôle de leadership périopératoire.
- Volonté de travailler sur les comités de l'AIISOC.
- Capacité d'assister aux réunions de l'AIISOC et de faire du bénévolat au sein de comités et aux conférences nationales.



Pratique avancée

Le choix sera accordé de préférence aux membres du RNFA. (Réseau des infirmières premières assistances du Canada.)

Critère d'éligibilité:

- Baccalauréat, de préférence ;
- Certification CPN(C) de préférence
- Diplômé d'un programme reconnu du RNFA ;
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience en tant que RNFA;
- Volonté de travailler sur les comités de l'AIISOC; et
- Capacité d'assister aux réunions de l'AIISOC et de faire du bénévolat au sein de comités et aux conférences nationales.

Éducation

Le choix sera accordé de préférence aux membres du PNEC.

Critère d'éligibilité:

- Baccalauréat, de préférence
- Certification CPN(C) de préférence
- Minimum de 5 ans d'expérience en éducation en soins périopératoires (milieu universitaire ou environnement clinique);
- Aptitudes à appliquer les principes d'apprentissage des adultes et les stratégies d'apprentissage électronique ;
- Expérience de l'élaboration et de la prestation de programmes, de l'apprentissage synchrone et asynchrone, ainsi que de l'apprentissage et de la facilitation électroniques, de préférence.
- Expérience de la rédaction de résultats d'apprentissage, d'objectifs et de la création et de l'application d'évaluation et d'évaluation de préférence ;
- Expérience avec les présentations orales et avec le développement de présentations par affiches;
- Volonté de travailler sur les comités de l'AIISOC;
- Capacité d'assister aux réunions de l'AIISOC et de faire du bénévolat au sein de comités et aux conférences nationales.